

Le prolongement de la pénétrante retardé après 2020 ?

Le conseiller départemental Jean-Raymond Vinciguerra s'inquiète de ne pas voir le tronçon Perdigon-Jean Girard inscrit au contrat de plan 2015-2020

La poursuite de la pénétrante Cannes-Grasse, de Perdigon à Jean-Girard, va-t-elle être une fois de plus remise aux calendes grecques ? C'est ce qui semble résulter de la séance plénière du conseil départemental, qui a notamment vu le vote du budget 2017, vendredi dernier.

Son financement est en effet absent du contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020.

Le conseiller de Grasse-sud Jean-Raymond Vinciguerra, s'en est ému au cours de cette séance. Il s'en explique.

La dernière partie de la pénétrante Cannes-Grasse est donc la grande absente du rapport ?

Oui et c'est une carence que je déplore. La bretelle de la Paoute y figure, mais pas le prolongement. Ce qui signifie que tout est reporté à après 2020. On m'a rétorqué qu'il y a des recours devant le tribunal administratif, dont on attend le jugement depuis



le conseiller départemental Jean-Raymond Vinciguerra s'inquiète de voir la fin de la pénétrante à nouveau repoussée. (Photo archives ABJ)

trente mois. Mais pour moi ce n'est pas une raison suffisante.

Pourquoi ?

Parce qu'il faut être prêts pour réenclencher le processus dès que les

recours seront purgés. Je demande donc qu'on l'inscrive au budget du département, sans attendre le prochain CPER.

Vous avez peur que le projet soit définitivement

enterré ?

Non, car le président a affirmé qu'il s'agit toujours d'une priorité, et que les études seront menées à leur terme. Par ailleurs, les acquisitions amiables se poursuivent. Mais cela va

entraîner un nouveau retard considérable dans un dossier qui, rappelons-le, a soixante ans. L'engorgement des routes que connaît Grasse aujourd'hui ne doit pas durer encore cinq ou six ans. Sans oublier que nul ne sait aujourd'hui à qui reviendra la compétence des routes en 2020.

Qu'en est-il de la bretelle de la Paoute ?

Là, c'est la découverte de plantes protégées sur le tracé qui a retardé le dossier. Il a d'abord été question de les transférer, puis on a décidé de les éviter en passant au-dessus et en décalant un peu le tracé. Mais le budget – 17 M€ – est bien inscrit au CPER et les travaux, après déclaration d'utilité publique et enquête publique, devraient commencer avant fin 2018, pour durer un an.

Vos inquiétudes ne portent donc que sur le prolongement, puisque

En chiffres

Dans le contrat de Plan État-Région, la répartition du financement de l'échangeur de la Paoute s'organise ainsi :

- État: 7,6 M€.
- Région: 5,6 M€.
- Département: 3,8 M€.

vous avez tout de même voté pour ?

Oui parce que je ne veux pas faire du CPER une affaire de cloche. Mais cela dit, je crains de plus en plus pour le financement des infrastructures dont le conseil départemental a la charge. Car dans ce budget 2017, les financements du Département sont plus importants pour les projets auxquels il apporte sa contribution que pour ceux dont il est maître d'ouvrage. Il est tout de même singulier que les participations dépassent les investissements propres et cette dispersion m'inquiète.

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCALE PRIMI